

sard, dont j'ai déjà parlé, on n'a permis qu'à 168 immigrants des Indes orientales de venir au Canada l'an dernier, et à 97 seulement l'année précédente. Il me semble donc que le contingent est loin d'avoir été atteint, s'il est bien de 200 à 250 personnes, comme on l'a déjà dit. On m'a cependant affirmé en remplissant des formules de demande, ou en endossant des formules de demande, je songe, en particulier, à un homme qui a servi dans l'armée britannique en qualité de chauffeur lors de la première guerre et qui était fort désireux d'émigrer au Canada afin d'y rejoindre des parents,—que le contingent l'intéressant était complet.

Je dois demander au ministre de me dire quelle est l'importance de ce contingent. S'établirait-il, comme on m'a porté à le croire, à environ 200. Il est manifeste que ce contingent n'a pas été complètement utilisé ces deux dernières années. Bien qu'on n'ait pas encore répondu aux demandes visant le contingent de cette année, j'espère qu'il sera possible d'examiner le cas de ceux qui sont admissibles comme immigrants en notre pays et de veiller à ce que le contingent soit rempli.

**M. Sinnott:** Je désire formuler quelques observations sur l'immigration, monsieur le président, et je me joins à ceux qui ont déjà pris la parole pour remercier le ministre de la collaboration qu'il m'a accordée par le passé à l'égard de certains cas. L'honorable député d'York-Sud a parlé du Honduras britannique ou des Antilles anglaises. Dans le cas qui m'intéresse un jeune aurait été privé de sa citoyenneté canadienne sans la collaboration que j'ai reçue de la part du ministre. Ce jeune homme est maintenant instituteur dans une des écoles de la circonscription de Springfield et il est des plus bienveillants, intelligents et des plus aimables qu'on puisse voir.

On avait quelque difficulté à trouver un instituteur pour cette région en particulier et le jeune homme en cause semblait à la hauteur de la situation, de sorte qu'on m'a exprimé le désir de le voir revenir. Grâce à la collaboration du ministre, il est de retour à la tâche et toute la région est satisfaite. J'imagine qu'il y a beaucoup d'autres hommes doués de talents analogues au Honduras britannique.

Même si je n'ai rien contre l'immigration, j'estime que ceux qui sont en poste outre-mer doivent veiller à ce que les immigrants qui entrent au pays soient choisis avec grand soin. Le choix ne doit pas se fonder sur les distinctions de race ni sur d'autres considérations du même ordre, mais sur les qualités

requis au point de vue médical et au point de vue politique.

J'ai déjà parlé d'un couple, atteint d'une grave maladie, qui a trompé la vigilance du service de l'immigration, il y a un an ou deux. Ce couple s'est d'abord installé chez des parents, dans une ferme de la région de Windsor, puis il est venu s'établir dans l'Ouest où, après peu de temps, il est devenu incapable de pourvoir à sa propre subsistance. Il est venu dans la municipalité que j'habite pour demander des soins médicaux et de l'assistance. Ce couple coûte maintenant \$40 par mois, soit \$480 par an, à la municipalité. Au bout de dix ans, il aura coûté \$4,800, sans compter les frais médicaux.

Des immigrants comme ceux-là ne sont pas désirables. Nous ne devrions pas leur donner accès à notre pays. Ils imposent à la municipalité des charges financières quand, de fait, elle a déjà assez de prendre soin de ses propres familles.

J'engage donc le ministre à s'assurer à l'avenir que les immigrants sont soigneusement triés. C'est une question importante car il nous serait presque impossible d'expulser ce couple après un aussi long séjour au Canada bien qu'il représente un lourd fardeau pour la municipalité que j'habite. Nous savons que durant l'année écoulée certains fonctionnaires, outre-mer, se sont montrés très négligents. Je crois que cette question a été réglée. Je prie le ministre de faire en sorte que certains des cas qui se sont présentés par le passé ne se représentent pas.

Un mot des immigrants qui viennent se consacrer au travail agricole. Un certain nombre de ceux qui demandent à venir au Canada à titre d'ouvriers agricoles n'honorent jamais leurs obligations. Nombreux sont ceux qui descendent du train mais qui ne parviennent jamais aux fermes où ils sont censés travailler. Ils se trouvent plutôt un emploi dans les industries des villes. Il faudrait mettre un terme à de tels abus. Les immigrants qui ont recours à des méthodes aussi frauduleuses ne sont certainement pas propres à faire de bons citoyens. On devrait recourir à des mesures rigoureuses pour obliger ceux qui viennent au pays à titre d'ouvriers agricoles à faire honneur à leurs obligations.

Comme je représente cette localité depuis plusieurs années, je comprends sans difficulté le fardeau financier que peut imposer à une municipalité l'arrivée d'immigrants d'un genre peu souhaitable. Certains membres de l'opposition ont abordé ce point. Pendant que nous en sommes sur ce point, nous devrions étudier la question à fond et élaborer un programme qui vaudra au pays tous les avantages qu'il peut retirer de l'immigration.